

M. Berger: Monsieur l'Orateur, je le ferai volontiers. La motion a trait à l'emploi. Il y est question «de nouvelles options en matière d'emploi» et il est donc parfaitement approprié de mentionner certains programmes que le gouvernement a mis sur pied pour accroître ou favoriser l'emploi au Canada, notamment dans la province de Québec, comme je le signalais tout à l'heure.

Je voudrais également souligner que l'an dernier le gouvernement a établi l'office canadien pour un renouveau industriel à titre de complément à sa politique en matière de textile et de vêtement. Le programme a été annoncé le 19 juin dernier. Dans le cadre de cette politique le gouvernement se propose de poursuivre ses efforts pour que le secteur du textile et du vêtement devienne aussi concurrentiel que possible sur les marchés mondiaux.

Le gouvernement a annoncé qu'il affecterait à nouveau à cette fin plus de 250 millions de dollars en cinq ans. Ce nouveau programme permettra de moderniser des entreprises viables—et je tiens à souligner le mot «viables»—des secteurs industriels du textile et du vêtement, de créer des emplois dans les localités touchées par la fermeture d'usine et d'aider les travailleurs mis à pied à profiter des nouvelles occasions d'emploi possibles.

Parallèlement à ce programme d'adaptation, le gouvernement s'est engagé à renégocier des mesures de protection pour les secteurs du textile et du vêtement afin de donner le temps à ceux-ci de se restructurer.

Je tiens aussi à rappeler aux députés que le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé le 26 octobre dernier la création de ce conseil qui sera présidé par M. Paul Desmarais, président de Power Corporation. Cet organisme, dont l'administration est située à Montréal, n'est en fonctions que depuis cinq ou six mois et il a tellement progressé qu'il accordera très bientôt des prêts et des subventions aux sociétés qui souhaitent se moderniser.

Une autre initiative du gouvernement réside dans le Programme d'adaptation de la main-d'œuvre industrielle ou PAMI. Dernièrement, nous avons débattu à la Chambre un projet de loi visant à accorder des prestations de pré-retraite à des travailleurs de certains secteurs désignés, tels les secteurs du vêtement, du textile et des petits appareils électriques, et de certaines localités désignées du pays. Le projet de loi a été adopté en troisième lecture il y a déjà plusieurs semaines. Ce bill permettra aux travailleurs dont l'âge se situe entre 55 et 65 ans de toucher des prestations de retraite égales aux prestations d'assurance-chômage. Il permettra donc aux travailleurs de ces secteurs de prendre une retraite anticipée. Les secteurs qui traversent une période particulièrement difficile pourront se restructurer. Il permettra en outre au gouvernement de créer de nouveaux secteurs en suscitant le moins possible de difficultés aux personnes âgées.

• (1520)

Maintenant que j'ai décrit certains des moyens que le gouvernement prend actuellement pour venir en aide à l'économie canadienne, j'aimerais parler des taux d'intérêt. Comme chacun sait, les taux d'intérêt élevés causent énormément de difficultés aux entreprises et aux particuliers non seulement au Canada, mais aussi dans de nombreux autres pays. Nous devons nous demander quel est le problème. Tient-il aux taux d'intérêt élevés ou à l'inflation, comme l'ont donné à entendre

le ministre des Finances (M. MacEachen) et ses services et la Banque du Canada?

Il y a quelques mois, l'ancien secrétaire parlementaire du ministre des Finances diffusait une étude de la Federal Reserve Bank de Saint-Louis, effectuée en novembre 1981, et qui s'intitulait «Évolution des taux d'intérêt en longue période». Des éléments de preuve très concluants démontrent, dans cette étude, que, de 1967 à 1980, les taux d'intérêt ont été liés au taux d'inflation. On y affirme catégoriquement que la hausse du taux moyen de l'inflation suffit à expliquer les hausses moyennes de ces taux d'intérêt nominaux. Il doit y avoir un grand nombre d'études semblables qui établissent le même lien.

Quand on est le moins logique, on doit savoir qu'avec un taux d'inflation de 11 ou 12 p. 100, personne ne prêtera de l'argent à un taux inférieur. Toute le monde cherche à gagner 1, 2 ou 3 p. 100 de plus que le taux d'inflation. Par conséquent, il est évident que pour réduire les taux d'intérêt, il faut rabaisser le taux d'inflation.

Le ministre des Finances a été vertement critiqué par les députés de l'opposition, entre autres, parce qu'ils voudraient une solution rapide à ce problème. Il a cependant obtenu des appuis au début de la semaine. Je me demande si les députés d'en face y ont prêté attention.

Dans un discours prononcé à Toronto au début de la semaine, M. Jacques de Larosière, l'un des dirigeants du Fonds monétaire international s'est porté avec véhémence à la défense du gouvernement et a manifesté son appui pour sa politique monétaire et fiscale. Point par point, Larosière a appuyé la politique du gouvernement du Canada.

Dans le numéro du 16 mars de la *Gazette* de Montréal a paru un article de Jack McArthur qui n'est pas reconnu comme grand défenseur des programmes du gouvernement. Il signalait que la stagflation, l'inflation élevée et la stagnation économique sévissent partout dans le monde. Il déclarait, et je cite:

Autrement dit, le Canada ne peut y échapper seul, par ses propres moyens, peu importe l'ardeur avec laquelle il remanie les programmes. C'était pour rappeler que tous les problèmes ne peuvent être imputés à un seul gouvernement.

Quel aveu! Nos amis d'en face et du Québec sont portés à reprocher tous les problèmes au monde à un seul gouvernement. Quand on voit un journaliste reconnaître que tous les problèmes au Canada ne peuvent être imputés à un seul gouvernement, c'est presque renversant.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est expiré.

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, je commencerai par féliciter le Nouveau parti démocratique d'avoir présenté cette motion en ce deuxième jour après notre retour au Parlement. Je m'empresse d'ajouter que je ne suis pas d'accord avec l'effet qu'aurait la motion. Je suis d'accord sur le principe, mais la motion exprime une tendance que je ne puis appuyer.

Je dois avouer que, quand je participe à un débat comme celui-ci, je me rends compte que, dans le monde de la politique, nous essayons tous et toujours de marquer des points. En fait, la politique nous empêche d'étudier sérieusement les solutions possibles au dilemme auquel font face actuellement surtout les pays industrialisés et démocratiques du monde occidental. Nous essayons toujours de faire valoir des points politiques.